

Avis voté en plénière le 27 septembre 2016

La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Déclaration du groupe CFTC

La justice climatique, ses enjeux et perspectives pour la France est un sujet encore neuf, la question se médiatisant essentiellement sur le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre à l'échelle mondiale.

La France dispose de territoires, terres et mers dans des régions sensibles aux dérèglements climatiques. Des disparités existent déjà selon que l'on vit à Mayotte, à Wallis et Futuna, ou sur le territoire hexagonal.

Le réchauffement climatique, entraîne des conséquences, sur la santé, l'habitat, l'économie, les flux migratoires, sur la redistribution des richesses, la qualité de vie, peut être aussi sur la paix entre les peuples.

Il risque ainsi de renforcer les inégalités, sociales et économiques entre les pays, et sur nos territoires.

Le groupe de la CFTC considère que cet avis ouvre le débat avec des propositions pragmatiques et efficaces.

Il y est question de protéger les droits fondamentaux, dont le lien avec les équilibres écologiques est désormais attesté.

Le groupe de la CFTC approuve les orientations et préconisations fortes notamment celles intégrant la stratégie-climat dans la politique de la lutte contre la pauvreté.

La question des Outre-mer, est essentielle si on ne veut pas creuser davantage les inégalités : l'effort de recherche doit encourager les acteurs des régions à travailler sur des solutions innovantes, en pratiquant le local, et en respectant la diversité des populations d'Outre-mer.

Les évolutions climatiques comportent des risques d'instabilité certaines régions du monde sont exposées au développement de problèmes alimentaires vis-à-vis des populations, d'autres deviendront tout simplement invivables. Certains territoires menacent de disparaître.

La sécurité climatique doit être mieux défendue, aussi la CFTC approuve la proposition d'un référent placé auprès du ministère de la Défense.

L'attention aux plus pauvres peut être mesurée en créant des instruments de régulation destinés à repérer l'utilité sociale des projets d'investissement et d'infrastructure.

Nous devons investir pour les générations futures et faire preuve de solidarité écologique.

Le climat est notre bien commun.

Protéger est indispensable, Prévenir demande d'agir sur les politiques publiques. La lutte contre la pauvreté doit intégrer cette question de justice climatique, car écologie et social interagissent fortement. Enfin, le changement climatique est un enjeu de santé publique, afin que « chacun puisse vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Penser l'habitat et le développement urbain, en tenant compte des impacts de la pollution et du réchauffement est un objectif à inscrire dans toutes nos politiques.

Le groupe CFTC a émis un vote favorable.